

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE
NARBONNE

DOMAINE :

Finances

SOUS-DOMAINE :

Décisions budgétaires

Membres en exercice : 19

Présents : 11

Procurations : 0

Votants : 11

Secrétaire de séance :
M. Jean-Louis RIO

CONVOCATION EN DATE DU :
28 Février 2025

AFFICHAGE EN DATE DU :
28 Février 2025

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPÔT EN SOUS
PREFECTURE LE :

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

N° : 2025_10

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**Syndicat Mixte du Delta de l'Aude****Séance du Comité syndical du : 13 Mars 2025**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt et un mars, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 Chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :**La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :**

Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Gérard LACOMBE, membre du Bureau, titulaire

Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire

Monsieur Jean-Louis RIO, membre du bureau, titulaire

Monsieur Edouard ROCHER, membre du Bureau, titulaire

La Communauté de Communes « La Domitienne » :

Monsieur Alain CARALP, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :

Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Olivier HENRY membre du Bureau, titulaire

Absents suppléés :**La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :**

Monsieur Michel JAMMES, membre du bureau titulaire représenté par Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant

Madame Alexia LENOIR, membre du Bureau, titulaire, représentée Madame Jean-François CID suppléant.

Objet : Affectation du résultat 2024

Après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 813 201.60 €.

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de Fonctionnement	
<u>A- Résultat de l'exercice</u> précédé du signe+ (excédent) ou - (déficit)	513 201,60 €
<u>B- Résultat antérieur reportés</u> précédé du signe+ (excédent) ou - (déficit)	300 000,00 €
<u>C Résultat à affecter</u> A+B (hors restes à réaliser)	813 201,60 €
<u>D- Solde d'exécution d'investissement</u> D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	472 464,12 €
<u>E- Solde des restes à réaliser d'investissement</u> Besoin de financement Excédent de financement	16 501,73 €
Besoins de financement F	455 962,39 €
AFFECTATION = C	
1) Affectation en réserve R 1068 en investissement G= au minimum, couverture du besoin de financement	513 201,60 €
3) H report en fonctionnement R 002	300 000,00 €
DEFICIT REPORTE D002	

Pour : 5 842.83 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

**LE COMITE SYNDICAL
A L'UNANIMITE**

AFFECTE le résultat de la section de fonctionnement tel qu'exposé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre ont signé les membres présents.

*La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été
affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.*

A Narbonne, le 13 Mars 2025

**Le Président,
Xavier BELART**

